

1166, boulevard Laure, Sept-Îles (Québec) G4S 1C4  
 T 418 962-1900 | F 418 962-3365

## TNO LAC-WALKER ET RIVIÈRE NIPISSIS

### DEMANDE DE PERMIS POUR LE PRÉLÈVEMENT D'EAU

(En vertu du Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (Q-2, r. 35.2))

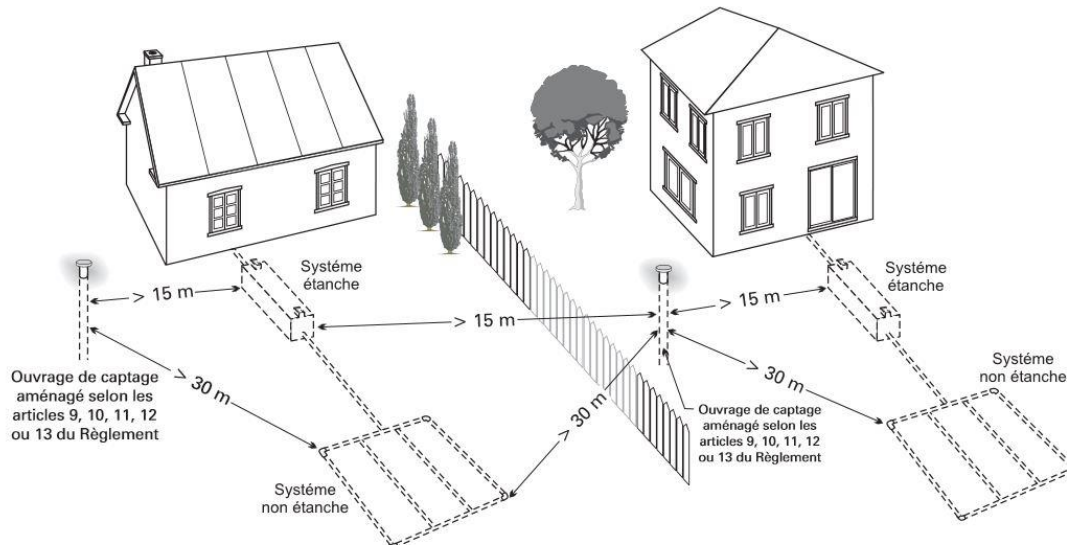
<b>1. IDENTIFICATION DU REQUÉRANT</b>	
Nom	Entreprise
Adresse	Téléphone
Municipalité	Télécopieur
Code postal	Courriel
<b>2. LOCALISATION DU PROJET</b>	
Nom du lac ou du cours d'eau (si aucun, identifier le plan d'eau le plus près de votre site)	
Désignation cadastrale (lot, rang, canton)	
Coordonnées géographiques	
<b>3. DESCRIPTION DU PROJET</b>	
<input type="checkbox"/> Nouvelle installation de prélèvement <input type="checkbox"/> Modification d'une installation existante Date d'installation : _____ Travaux effectués par (si différent du demandeur) : _____	
<b>Utilisation du sol :</b> <input type="checkbox"/> Présence d'un bâtiment principal. Date d'installation : _____ <input type="checkbox"/> Présence d'un système de traitement des eaux de type : _____ <input type="checkbox"/> Système de traitement à construire Permis No : _____	
<b>Type d'installation de prélèvement:</b> <input type="checkbox"/> Puits creusé par forage <input type="checkbox"/> Puits de surface <input type="checkbox"/> Pointe filtrante <input type="checkbox"/> Prélèvement issu d'une résurgence naturelle et utilisant un drain horizontal	
<b>Capacité prévue de l'installation :</b> <input type="checkbox"/> Moins de 75 000 litres <input type="checkbox"/> Plus de 75 000 litres <input type="checkbox"/> Résidence isolée <input type="checkbox"/> Desservant moins de 20 personnes <input type="checkbox"/> Desservant plus de 20 personnes Débit de pointe requis : _____	
<b>Terrain situé en zone inondable :</b> <input type="checkbox"/> Zone 0-20 ans <input type="checkbox"/> Zone 0-100 ans <input type="checkbox"/> Aucune	
<b>Terre en culture/élevage</b> Le système de prélèvement se situe à <input type="checkbox"/> Moins de 30 m d'une terre en culture <input type="checkbox"/> Moins de 30 m d'une installation de fumier <input type="checkbox"/> Moins de 30 m d'une installation d'élevage <input type="checkbox"/> Aucune de ses situations	
<b>Utilisation pour chauffage ou climatisation</b> <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui      Si oui, type de projet : _____	
<b>Terrain contaminé (contenu au registre foncier de la publicité des droits) :</b> <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui	

#### 4. CROQUIS D'IMPLANTATION OU JOINDRE UN PLAN D'IMPLANTATION

Informations et distances requises :

- Localisation du puits sur le terrain
- Localisation des bâtiments à alimenter
- Localisation de l'installation septique (y compris celles des lots voisins)
- Distance entre le puits et l'aire de compostage (s'il y a lieu)
- Distance entre le puits et la cour d'exercice (s'il y a lieu)
- Distance entre le puits et l'ouvrage de stockage de déjections animales (s'il y a lieu)
- Distance entre le puits et la parcelle, le pâturage ou les terrains où s'exerce l'exploitation d'un cimetière (s'il y a lieu)

Exemple d'un plan d'implantation :



DESSINER VOTRE CROQUIS OU PLAN D'IMPLANTATION

Grid area for drawing the well installation plan.

## 5. DOCUMENTS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Voici les documents ou les renseignements pouvant vous être demandés lors de votre demande de certificat d'autorisation.

Veillez fournir ou compléter ces informations.

### CERTIFICAT

#### Prélèvement de l'eau

- Plan d'implantation indiquant :
  - La localisation de l'installation par rapport aux dispositions normatives du règlement provincial sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées;
  - Les bâtiments existants ou projetés qui seront desservis par l'installation;
  - Les zones de contraintes anthropiques et naturelles, si elles sont connues.
- Document indiquant :
  - Les plans et devis de l'installation (détails techniques);
  - Le type de matériau utilisé;
  - Le type de travaux sur la rive ou le littoral (le cas échéant);
  - La profondeur du roc (si possible).
- De tous les autres éléments servant à définir la conformité du projet.

Pour le scellement d'un puits, les travaux doivent être effectués conformément à l'article 19 du règlement provincial sur le prélèvement des eaux et leur protection.

## 6. DÉCLARATION

Je certifie que les renseignements donnés sont exacts et, advenant l'acceptation de ma demande, je me conformerai aux conditions d'émission du certificat accordé tout en respectant la réglementation en vigueur.

\_\_\_\_\_  
Signature

\_\_\_\_\_  
Nom (en lettres moulées)

\_\_\_\_\_  
Date (année/mois/jour)

## 7. DÉCISION DE L'INSPECTEUR RÉGIONAL

Réservé à la MRC

Approbation

No de certificat : \_\_\_\_\_

Émis le : \_\_\_\_\_  
(année/mois/jour)

Valide jusqu'au : \_\_\_\_\_  
(année/mois/jour)

Refus

Motif du refus :

Conditions d'émission :

Renseignements additionnels :

\_\_\_\_\_  
Signature de l'inspecteur régional

\_\_\_\_\_  
Date (année/mois jour)